PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE LUNDI 27 MARS 2023, À L'ÉCOLE
À 19 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Danielle Auger (substitut)	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Nadia Bergeron	Parent
Madame Cindy Dallaire	Parent
Madame Joanne Elkin	Enseignante
Madame France Jolin	Parent
Madame Daphné Letendre	Enseignante
Monsieur Stéphane Labbé	Animateur à la vie étudiante
Madame Pauline Martin Paquet	Directrice
Madame Lyne Massicotte	Parent
Madame Éliane Montembeault	Enseignante
Mathilde Pinsonneault	Élève
Madame Josée Proulx-Chouinard	Enseignante
Madame Esther Angèle Youbi	Parent
Monsieur Yury Fesko	Parent

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame Suzie Longtin	Technicienne en éducation spécialisée
Mélisa Cheriet	Élève

INVITÉ :

Madame Laura Blaise	Directrice adjointe

1. **MOT DE BIENVENUE.**

   Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, madame Bergeron déclare la séance officiellement ouverte, à 19 h 03.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**
   (CÉ-22-23-1194)

   IL EST PROPOSÉ PAR madame Lyne Massicotte
   QUE les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous, avec l'ajout des points 19.1 à 19.3.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal :
   3.1. Adoption du procès-verbal du 16 janvier 2023;
   3.2. Suivi au procès-verbal du 16 janvier 2023;
4. Parole du public;
5. Épreuves ministérielles et session d'examens *(document 2119);*
6. Acte d'établissement 2023-2024 *(document 2120)*;
7. Composition du conseil d'établissement 2023-2024;
8. Présentation du calendrier scolaire 2023-2024 *(document 2121);*
9. Résolution pour les mesures dédiées et protégées du MEQ 2022-2023 *(document 2122);*
10. Présentation des projets d'activités, de sorties et de financement *(document 2123);*
11. Suivi projet éducatif;
12. Bénévole de l'année;
13. Parole aux élèves;
14. Parole au personnel;
15. Parole au représentant au comité de parents;
16. Mot de la direction;
17. Mot de la présidente;
18. Correspondance;
19. Varia;
    19.1. Demande d'installation de caméras de sécurité.
    19.2. Uniformes
    19.3. Rôle de l'école à la 4e période au Sport-études.
20. Levée de l'assemblée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL :

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2023.
(CÉ-22-23-1195)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Cindy Dallaire
QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023 tel que présenté par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2023.

Aucun suivi.

4. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

5. ÉPREUVES MINISTÉRIELLES ET SESSION D'EXAMENS (DOCUMENT 2119).
(CÉ-22-23-1196)

Madame Martin Paquet présente le calendrier des épreuves ministérielles et de la session d'examens de fin d'année. Elle indique également que la levée des cours devra se faire à partir du 19 juin 2023 pour la session d'examens, pour l'ensemble des élèves de l'école, sauf l'adaptation scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Daphné Letendre
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent l'horaire de la session d'examens et la levée des cours à partir du 19 juin 2023 pour la session d'examens.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6. ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024 (DOCUMENT 2120).
(CÉ-22-23-1197)

Madame Martin Paquet présente l'acte d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lyne Massicotte
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent l'acte d'établissement 2023-2024 tel que présenté par la direction.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024;
(CÉ-22-23-1198)

La direction explique que la composition du conseil d'établissement de notre école comporte déjà le nombre maximal de membres pouvant y siéger. Ainsi, la composition demeurera la même pour l'année scolaire 2023-2024.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Josée Proulx-Chouinard
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la composition du conseil d'établissement 2023-2024 tel que présenté par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. PRÉSENTATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024 (DOCUMENT 2121).
(CÉ-22-23-1199)

Madame Martin Paquet présente le calendrier scolaire 2023-2024, incluant la journée pédagogique bassin et les deux journées pédagogiques choisies par l'école.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Joanne Elkin
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent le calendrier scolaire 2023-2024 tel que présenté par la direction.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. RÉSOLUTION POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES DU MEQ 2022-2023 (DOCUMENT 2122). (CÉ-22-23-1200)

Le conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré confirme que son centre de services scolaire lui a transféré un montant de **1 207 147 $** dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2022-2023.

Description	#AN	#Mesure	Protégée/ Dédiée	Montant $
Sorties scolaires en milieu culturel	48	15186	Protégée	64 464 $
Bien-être à l'école	98	15022	Protégée	12 588 $
Formation continue du personnel enseignant sur l'usage pédagogique des techno-numériques	71	15084-15085	Dédiée	26 154 $
Aide alimentaire	79	15012	Protégée	59 774 $
Seuil minimal des services pour les écoles	90	15025	Dédiée	358 237 $
Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire -Volet 1 - Entraide éducative et accompagnement pédagogique en FGJ	91A	15021	Protégée	115 791 $
Activités parascolaires au secondaire	92	15028	Protégée	469 191 $
Soutien à la réussite éducative des élèves doués	95	15027	Protégée	7 730 $
Formation en réanimation cardio-respiratoire	96	15200	Dédiée	2 814 $
École accessible et inspirante	99	15230	Dédiée	90 404 $
			Total	**1 207 147 $**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lyne Massicotte
QUE les membres du conseil d'établissement adoptent que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Numéro de résolution : CÉ-22-23-1200

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. PRÉSENTATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS, DE SORTIES ET DE FINANCEMENT (DOCUMENT 2123).

(CÉ-22-23-1201)
Madame Martin Paquet présente les différents projets d'activités et de financement proposés par les membres du personnel et approuvés par les directions de secteur.
IL EST PROPOSÉ PAR madame Lyne Massicotte
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités et de financement tels que présentés par la direction.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

(CÉ-22-23-1202)
Madame Martin Paquet présente un projet d'activité de financement, il s'agit des anciens joueurs de basketball des Grenadiers qui affrontent les joueurs actuels de l'équipe. Les fonds seront amassés par le coût de l'inscription des anciens joueurs. Les fonds serviront à l'achat d'équipements.
IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yury Fesko
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent le projet de financement tel que présenté par la direction.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

(CÉ-22-23-1203)
Madame Martin Paquet présente des projets d'activités de financement reliés à l'équipe de football des Grenadiers, soit la vente de vêtements avec profits, la vente des anciens chandails de joueurs et la vente de panneaux publicitaires pour le terrain de football. Les fonds amassés serviront à l'achat d'équipements.
IL EST PROPOSÉ PAR madame Daphné Letendre
QUE le les membres du conseil d'établissement approuvent les projets de financement tels que présentés par la direction.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. SUIVI PROJET ÉDUCATIF.

Madame Martin Paquet informe de l'avancement du projet éducatif, elle dévoile la mission, la vision et les valeurs qui ont été déterminées pour le projet éducatif de l'école. Madame Martin Paquet présente les enjeux qui sont ressortis des sondages à partir desquels, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles ont été choisis. Les membres du personnel de l'école ont assisté en assemblée générale le 27 mars 2023 à la présentation de ces mêmes informations. Un retour en rencontre de secteur des enseignants aura lieu la semaine prochaine pour proposer des plans d'action pour la mise en œuvre du projet éducatif. Le dépôt final du projet éducatif se fera le 9 mai 2023.

Madame Massicotte souligne que choisir de travailler sur l'enjeu du bien-être physique et psychologique des élèves est une excellente idée et qu'il y aura assurément un effet bénéfique sur la réussite éducative.

12. BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE.

La direction propose la candidature de madame Tanya Orsini à titre de bénévole de l'année. Madame Orsini, agit à titre de bénévole pour l'équipe de Football de l'école depuis les cinq dernières années. Elle aide à la préparation de l'équipement pour les parties, elle accompagne l'équipe à l'extérieur et fournit même le café.

13. PAROLE AUX ÉLÈVES.

Mathilde Pinsonneault informe que les élèves se sont réunis à deux reprises depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement. Les sujets abordés étaient les suivants :

- ✓ L'utilisation des télévisions à la cafétéria pour diffuser de l'information;
- ✓ Les messages à l'interphone à la fin de la 3e période au lieu du début de la 2e période;
- ✓ Les élèves du comité ont été consultés concernant la mise en place d'une TEAMS pour les élèves de l'école afin de diffuser de l'information générale. Le comité croit qu'il ne s'agit pas d'un bon moyen de communication puisque les élèves ne consultent pas régulièrement TEAMS.
- ✓ Proposition de faire de l'animation durant les parties sportives dans le but d'attirer la communauté à venir voir les matchs;
- ✓ Une consultation sur le code de vie, avec les suggestions suivantes :
  - * L'utilisation de la langue française à l'école;
  - * Le port des chapeaux et casquettes;
  - * Préciser qu'il n'est pas permis de porter un pyjama à l'école;
  - * Clarifier le mot « décent » dans la tenue vestimentaire;
  - * Permettre le sac à dos dans les cours.

14. PAROLE AU PERSONNEL.

Madame Proulx Chouinard remercie la direction d'avoir reconduit l'activité de Noël au 6 avril 2023. Elle souligne que les quatre activités sont vraiment intéressantes.

Madame Proulx Chouinard remercie la direction d'offrir gratuitement aux élèves le camp d'entrainement de printemps du football ainsi que les chandails de l'équipe d'improvisation.

Madame Auger parle du projet de magasin en vrac qu'elle a mis sur pied avec les élèves de FPT 1. Ils ont également remporté la somme de 3000 $ de Desjardins en présentant ce projet. Ce magasin permettra aux élèves qui ne peuvent pas effectuer de stage à l'extérieur de travailler sur ce plateau.

Madame Auger nous parle des mesures d'aide alimentaire qui sont offertes à l'école. À même cette mesure, cela permet également de faire travailler les élèves de l'adaptation scolaire qui préparent des repas congelés pour le comptoir alimentaire.

15. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS.

Monsieur Fesko nous indique que la dernière rencontre du comité de parents a eu lieu le 15 mars et il nous fait le compte-rendu de cette rencontre. Les points suivants ont été abordés :

- ✓ PEVR (Plan d'engagement vers la réussite);
- ✓ Les projets éducatifs des établissements;
- ✓ La soirée des bénévoles aura lieu le 19 avril à 18 h;
- ✓ La conférence EscouadeÉdu qui sera offerte aux parents.

La prochaine rencontre aura lieu le 17 mai 2023.

16. MOT DE LA DIRECTION.

Madame Martin Paquet informe les membres des principaux dossiers en cours :

- ✓ L'année scolaire 2023-2024;
- ✓ La révision des mesures d'urgence qui a été présentée aux membres du personnel et qui sera présentée aux élèves sous peu;
- ✓ Le développement du pôle de service de la francisation à notre école. Une formation a été offerte aux enseignants concernés par la francisation et d'autres sont à venir;
- ✓ Un virage vert qui s'amorce et la mise sur pied du comité environnement.

17. MOT DE LA PRÉSIDENTE.

Madame Bergeron remercie l'équipe-école pour le report de l'activité de Noël.

18. CORRESPONDANCE.

Les membres ont reçu par courriel les critères d'inscriptions 2023-2024 du CSS.

Une demande d'approbation par courriel de projets d'activités pour les élèves et qui a été approuvée via un sondage.

19. VARIA.

19.1 DEMANDE D'INSTALLATION DE CAMÉRAS DE SÉCURITÉ. (CÉ-22-23-1204)

Madame Martin Paquet présente une demande d'installation de caméras de sécurité. Cette demande concerne l'installation de 12 caméras dans les nouveaux modulaires A et B. Ces caméras seront installées aux extrémités des corridors et aux allées centrales reliant les modulaires A et B.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yury Fesko
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent l'installation de caméras de sécurité dans les nouveaux modulaires A et B.

Numéro de résolution : CÉ-22-23-1204

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

19.2 UNIFORMES.

Un parent mentionne que l'an passé, il avait été question de faire une consultation pour le port d'un demi-uniforme. Madame Martin Paquet affirme que le travail en lien avec la mise en place dans le code de vie d'une tenue vestimentaire obligatoire demande du temps et qu'il serait envisageable de rendre cela effectif pour 2024-2025. Madame Martin Paquet indique que le comité code de vie ne travaille pas dans ce sens en ce moment et qu'il serait important de sonder le personnel de l'école aussi. L'élève propose aussi de sonder les élèves. Finalement, madame Elkin propose de reprendre cette discussion à notre prochaine rencontre.

19.3 RÔLE DE L'ÉCOLE À LA 4E PÉRIODE AU SPORT-ÉTUDES.

Un parent se questionne concernant la responsabilité de l'école lorsque les élèves sont sur les plateaux sportifs à la 4e période.

Madame Martin Paquet mentionne que lorsque les élèves sont sur les plateaux sportifs, la responsabilité appartient aux mandataires. Les élèves en Sport-études se retrouvent dans ce programme tout d'abord parce que les parents ont inscrit leur enfant à une sélection. Les parents ont choisi ce mandataire en fonction des intérêts de leur enfant. Le mandataire sélectionne les élèves et en informe l'école. Pour poursuivre son parcours scolaire en Sport-études, l'élève doit être en réussite. À la 4e période le scolaire demeure une priorité, ainsi l'école pourra convoquer un élève qui éprouve des difficultés, cette période de récupération devient obligatoire et le mandataire est informé de la convocation. Lorsque l'élève est à l'école à la 4e période, sa responsabilité relève de l'école.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Esther Angèle Youbi propose la levée de l'assemblée à 21 h 04.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Pauline Martin Paquet	Nadia Bergeron
Directrice	Présidente